

jusqu'à la fin de 1969 s'établissaient à 25 p. 100 mais, aux termes du projet actuel, elles baisseront à 17 p. 100 d'ici 1973.

Je félicite le ministre pour les mesures qu'il a décidé de prendre afin d'aider nos chantiers maritimes à accéder au marché de l'exportation. C'est important, mais il ne s'agit que de bouche-trous et il convient de présenter des propositions plus permanentes. Comme je l'ai fait hier, je lui suggère de s'inspirer de la recommandation du Comité Robertson sur la construction navale. Comme il l'a déclaré, ce rapport contient 21 recommandations, y compris celle qui veut que les subsides à la construction navale commerciale demeurent à 23 p. 100 dans le cas des livraisons effectuées avant le 30 juin 1973.

Une autre question importante est celle des subsides qui relèvent actuellement du ministère des Pêches et des Forêts à l'égard des chalutiers. Il faut également les maintenir en raison de leur importance.

Je crois que le ministre et le gouvernement devraient prendre connaissance de la première recommandation du rapport du Comité Robertson, et je cite:

Que le gouvernement élabore, formule et énonce une politique maritime qui servira pleinement les intérêts maritimes du Canada, et qu'il établisse l'organisation voulue pour assurer l'application permanente de cette politique.

J'ai toujours cru qu'il fallait commencer par le commencement; je signale donc au ministre la recommandation n° 1. Nous nous réjouissons de cette aide au sujet des marchés d'exportation et nous nous attendons à une politique permanente pour les Maritimes, qui aidera la construction maritime dans notre pays. Les mesures adoptées sont utiles, mais une ligne de conduite permanente doit être mise en œuvre sous peu pour aider à résoudre le problème du chômage. Comme l'a dit le ministre, l'activité dans les chantiers maritimes canadiens a été minime cette année. La seule façon pour le gouvernement de l'amener à un niveau plus élevé et permanent, c'est d'établir une ligne de conduite complète et permanente pour les Maritimes.

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas de félicitations à faire au ministre et à son gouvernement aujourd'hui; enfin, que voulez-vous dire à un gouvernement qui, après avoir systématiquement détruit l'économie depuis deux ans, propose des mesures pour réparer les dégâts qu'il a causés? Nous avons souligné maintes et maintes fois que le chômage coûte très cher au pays, et qu'aucune adaptation n'est possible par suite de la politique de chômage délibéré du gouvernement, futile effort pour lutter contre l'inflation.

Le gouvernement a été pris de panique. Il n'a pas réussi à enrayer cette inflation, mais sa politique de chômage est très dangereuse pour l'économie. Et voici qu'il se présente à la Chambre des communes, hier avec une politique sur les chemises, aujourd'hui avec cette mesure sur la construction maritime, et il s'attend à des félicitations. Cela me rappelle les deux équipes d'organisation qu'il employait au cours de la dernière campagne électorale: l'une brandissait des pancartes, et l'autre les arrachait. On agit de la même façon maintenant: un groupe tente de réglementer l'économie tandis qu'un autre essaie de réparer les pots cassés...

[M. MacEwan.]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a la parole pour commenter la déclaration faite devant la Chambre et non pour faire le genre de discours qu'il est en train de prononcer. En consultant le Règlement, le député verra qu'il n'a pas le droit de faire ce genre de discours.

M. Saltsman: Merci pour votre observation, monsieur l'Orateur. Mon propos était simplement de présenter sous un éclairage adéquat la déclaration à l'étude. Cela dit, il me semble que nous devrions continuer dans cette direction, mais uniquement en raison du tort qui a été causé à notre économie et de la nécessité d'y remédier autant que faire se peut. Cette mesure mérite qu'on l'appuie en ce sens qu'il vaut mieux encourager les chantiers navals de cette manière qu'en se lançant dans de nouvelles entreprises du type *Bonaventure*.

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, l'honorable ministre vient d'annoncer la mise en œuvre d'un programme qui a pour but d'attirer des contrats internationaux d'une valeur pouvant aller jusqu'à 300 millions de dollars et de créer 14,000 années-hommes d'emploi au cours des cinq prochaines années.

Monsieur l'Orateur, on se plaît à jouer avec les mots de la même façon qu'avec nos dollars pour les étrangers.

Bien que nos côtes représentent presque trois fois la circonférence de la terre et que nous possédions la plus grande mer intérieure au monde, de même que le plus beau fleuve, à cause d'une politique irresponsable, nous n'avons aucun client canadien.

Pour remédier à cet état de choses, le gouvernement tente de s'accaparer une partie du marché. Il part à la conquête des marchés mondiaux en vue de trouver des compagnies ou des pays étrangers disposés à se procurer chez nous quelques navires.

En définitive, quelques travailleurs pourront profiter des nouveaux emplois créés en vertu de ce programme. Malheureusement, il s'agit encore d'un programme visant à créer des emplois de porteurs d'eau, parce que nous avons négligé ce secteur de notre économie et que nous avons attendu que tout soit paralysé. En mettant ce programme en vigueur, le gouvernement donnera d'une main, pendant qu'il taxera de l'autre.

Le programme s'appliquera aux commandes fermes reçues par les chantiers maritimes canadiens avant le 30 juin 1972. Les chantiers recevront une aide pouvant s'élever jusqu'à 17 p. 100 du coût vérifié d'un navire construit pour l'exportation, etc.

Étant donné que le Canada ne possède à peu près plus de navires, la population devra donc payer pour conserver le peu d'emplois qui existent encore dans les chantiers maritimes.

Je me réjouis avec les propriétaires de chantiers maritimes qui pourront bénéficier de ce programme. Les membres du Ralliement créditiste se réjouissent avec tous les travailleurs qui détiennent encore un emploi et ceux qui seront embauchés en vertu de ce programme. Malheureusement, il faut reconnaître que ce programme représente très peu au regard des possibilités qui existent dans notre pays.